ÉDITO DE LA PRÉSIDENCE DU CNU

Bonne rentrée à tous !

Nous espérons que vous avez été nombreux à pouvoir partir en vacances et, pour celles et ceux qui n'ont pas eu cette chance, que vous avez passé un bel été.

Notre mandat de représentant des usagers arrive à son terme en décembre 2022. Les élections pour le renouvellement du CNU vont donc se dérouler durant le dernier trimestre de l'année. Nous vous invitons à y participer massivement en votant en ligne (pour la première fois) ou par courrier, mais aussi en vous portant candidat, en tant que président de CVS. Vous trouverez un article dédié aux élections à la fin cette lettre.

Les actions engagées par le CNU lors du mandat 2019-2022 sont toujours d'actualité et la situation des personnes accueillies reste une priorité. Pour rappel : la qualité de vie ressentie, l'avenir des personnes en situation de handicap vieillissantes, le manque de personnel dans les structures, la vétusté de certains immeubles mettant à mal la prise en charge des personnes concernées, les places toujours insuffisantes pour des accueils adaptés, notamment chez les jeunes adultes, etc.

Autant de sujets pour lesquels il va nous falloir poursuivre le travail engagé, rester attentifs, relancer les questions, les demandes, afin de faire avancer les divers dossiers au cours du nouveau mandat.

Lors de notre dernière réunion du CNU, M. Serge Widawski, nouveau Directeur général d'APF France handicap, nous a fait part de ses priorités pour les années à venir, laissant présager des perspectives nouvelles.

Alors, n'hésitez pas à vous engager, ou à donner mandat à un autre élu du CVS de votre structure, afin que tous les collèges soient représentés lors de cette nouvelle mandature : enfance, polyhandicap, hébergement collectif et accueil pour adulte, ESAT et domicile adulte.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée à tous et à chacun et espérons vous revoir rapidement, en souhaitant ne pas être de nouveau dans l'obligation de mettre des « peut-être » aux ailes de tous nos projets.

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos idées pour améliorer la participation des personnes ou des problématiques que vous rencontrez. Pour cela, deux adresses : president-cnu@apf.asso.fr ou cnu@apf.asso.fr Vos questionnements et vos témoignages nous permettront d'agir afin qu'une réponse puisse vous être apportée.

Michel LALEMANT
Président du CNU

Annie LEOPOLD
Vice-présidente du CNU

Nous venons à votre rencontre !

Après plus de 2 ans d'absence de réunions en régions pour cause de pandémie, le CNU est allé à la rencontre des élus de la région Auvergne Rhône-Alpes et Normandie. Nous serons prochainement en Bretagne, le jeudi 20 octobre.

Ces moments d'échanges sont très riches et nous apportent beaucoup pour la remontée des difficultés que vous rencontrez. C'est également l'occasion pour vous de faire remonter au niveau national les bonnes pratiques et idées que vous mettez en place dans vos structures pour favoriser la participation des personnes. C'est pourquoi, en tant que président de CVS, il est indispensable que vous soyez présent !

Qualité de vie ressentie : où en est-on ? La démarche Qualité de vie ressentie est en cours de co-construction en Occitanie et en Centre Val de Loire. Son expérimentation sera lancée dans ces deux régions dès le mois de janvier 2023. Visant à faire de la qualité de vie ressentie des personnes en situation de handicap la boussole des projets de transformation de l'offre et des plaidoyers associatifs, cette démarche, impulsée par le CNU, se concrétise enfin.

Pour vous porter candidat aux élections du CNU, demandez les documents nécessaires à la direction de votre structure !

APPEL A CANDIDATURES

Conseil National des Usagers

Le Conseil National des Usagers recrute ses nouveaux membres !

Quelle est la mission du CNU ?

- Faire remonter les problématiques rencontrées par les personnes accompagnées au quotidien.
- Proposer des pistes d'améliorations concrètes et partager les bonnes pratiques.

Qui peut se porter candidat ?

Pour se présenter, il faut être président du conseil de la vie sociale de son établissement / service, ou être désigné par celui-ci.

Etre membre du CNU, qu'est-ce que ça implique ?

- 4 rencontres par an sur Paris (les frais sont pris en charge par APF France handicap) : la 1ère réunion aura lieu le **21 janvier 2023**.
- La participation à des groupes de travail et à une réflexion commune autour de plusieurs thèmes comme la qualité de vie, l'avancée en âge, l'autodétermination...
- Une mission de représentation et de défense des droits des personnes accompagnées par l'association.

Comment candidater ?

- Demandez le dossier de candidature à la direction de votre établissement / service
- Remplissez-le
- Envoyez-le au CNU avant le **17 octobre**, soit par mail à cnu@apf.asso.fr, soit par courrier à APF France handicap, Conseil national des usagers, 17 Boulevard Auguste Blanqui - 75013 Paris